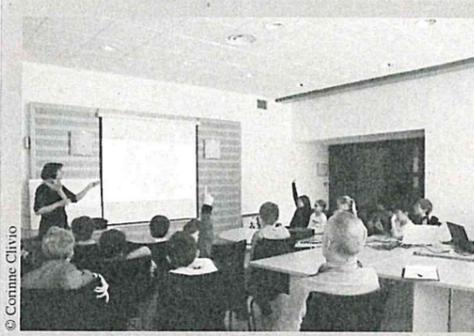


RÉVISION DU PLU



Ces trois derniers mois, plusieurs réunions ont été consacrées à la poursuite de la révision du PLU. Un travail avec la classe CM1-CM2 a été engagé. La municipalité, accompagnée du bureau d'études CHADO est en train de finaliser le projet de zonage, qui intégrera les objectifs fixés et imposés par les nouvelles réglementations. Ce projet de PLU conduit à une réduction de plus de la moitié des surfaces constructibles. Nous serons donc bientôt en mesure de vous présenter ce projet à l'occasion d'une réunion publique qui se déroulera au mois de juillet. Nous vous invitons donc à être attentifs à la date qui sera fixée et communiquée par la mairie. ■

DÉBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE ET EMPLOI DU FEU

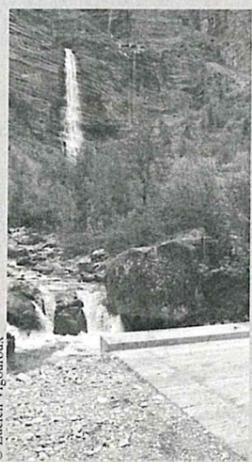
L'arrêté préfectoral de 2004 relatif au débroussaillage obligatoire dans le département sera très prochainement actualisé. De nouvelles dispositions concernant cette obligation et l'élimination des déchets s'appliqueront à tous les propriétaires. Nous vous rappelons que l'utilisation du feu pour éliminer les déchets est formellement réglementée et interdite en période rouge. Nous vous invitons à consulter l'arrêté préfectoral régissant le débroussaillage en mairie ou sur le site internet. ■

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Le gouvernement a décidé de donner la possibilité aux communes, dans un cadre dérogatoire à la réforme sur les rythmes scolaires, de revenir à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours. Cette réorganisation n'est possible qu'après consultation de tous les acteurs (enseignants, parents d'élèves et SIVU). Cette consultation a permis de trouver un large consensus pour un retour à la semaine de 4 jours. La mairie va donc engager toutes les démarches auprès de l'Inspection Académique pour une mise en application dès la rentrée de septembre. Une information précise sera donnée par l'école aux parents avant les vacances d'été. La future organisation sera :

Temps scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30.
Garderie de 7h30 à 8h20, de 11h30 à 12h30 et de 16h30 à 18h30.
Le mercredi, le SIVU Les Loulou's accueillera les enfants au Castelou de 7h30 à 18h30. ■

LE PONT DE LA CASCADE



Vieux d'une trentaine d'années, le platelage en bois du pont de la cascade, dans la vallée du Rabioux, avait grand besoin d'être refait. RTM avait donné, en 2006, une estimation chiffrée des travaux de 25 000 € HT par pont. Il a été décidé que les services techniques de la commune s'en chargeaient, le prix des matériaux s'élevant à 5000 € HT par

pont, payés entièrement sur le budget communal. La réalisation des travaux a pris 5 jours aux deux employés communaux qui ont remplacé le platelage par des poutres en mélèze issues de forêts locales. L'agrément du Conseil municipal sera sollicité afin de demander une contribution financière au Parc national des Écrins pour continuer les travaux sur les autres ponts dans les années à venir. ■

TERRASSE ÉPHÉMÈRE

Cette année la Mairie concentre ses efforts sur le bien vivre ensemble et notamment pour la saison estivale : au cœur du village est installé pour les mois de juillet et août une **terrasse éphémère** autour de la fontaine permettant à chacun de partager un moment convivial autour d'un apéritif, d'un repas. Alors n'hésitez pas à vous approprier les lieux ! Les commerçants jouent le jeu en vous proposant des mets et des boissons à emporter. ■

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Châteauroux-les-Alpes fait partie des Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Suite à l'action de transition énergétique pour la croissance verte menée en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et E.D.F, elle a reçu 180 lampes LED. Ces ampoules devront être distribuées gratuitement contre remise d'ampoules anciennes aux ménages qui ne sont pas portés vers ces équipements innovants, notamment les foyers à faibles revenus. Afin que la distribution soit équitable ces ampoules seront installées dans les logements sociaux communaux. Ces lampes LED permettent une économie d'énergie non négligeable. Les anciennes ampoules récoltées devront être recyclées. ■

Au sein du Conseil Municipal, Henriette Collet a démissionné de son poste de 3^{ème} adjointe. Elle reste conseillère municipale.

BIENTÔT UN CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Le centre Aqua Viva devrait ouvrir ses portes mi-juillet 2017. Ce projet est basé sur la rénovation et l'extension de l'ancienne piscine Ld'Embrun qui avait près de 40 ans.

Le nouveau complexe pourra accueillir 700 personnes. Il offrira un bassin de nage (25/15 mètres) avec 6 couloirs de nage, un bassin proposant de nombreuses prestations (apprentissage et aqua gym, jacuzzi, jets massant, cols de cygne...) ainsi que des aménagements extérieurs.

Il proposera également diverses activités telles que l'aquaform, l'aquajogging ou le tant attendu aqua bike.

Il s'est agi d'un programme important et ambitieux pour le territoire, d'un coût total estimé à ce jour de 7,4 mil-

lions € (H.T). La Communauté de communes a bénéficié d'un peu plus de 40 % de financements et subventions de la part notamment de l'État, de la Région PACA, du Département et de l'ADEME :

- Total financement extérieurs : 40,63 % soit 3 006 676 €.

- Autofinancement : 59,37% soit 4 393 324 €. Le Conseil communautaire a décidé de gérer le centre aquatique en régie intercommunale. Il a également adopté récemment la grille tarifaire.

Exemples :

- Entrée adulte (+ 12 ans) : 4,70 € - (5,50 € en juillet - août)

- Entrée enfant : 3 € - (4 € en juillet-août)

- Abonnement année : 220 € / 125 € pour les enfants (3 - 12 ans)

À noter que les élus communautaires ont décidé de la gratuité de l'entrée pour les sorties scolaires de la communauté de communes et pour les enfants de moins de 3 ans. ■

L'ORGANISATION DU TOURISME REMANIÉE

Avec la loi NOTRe qui, selon une organisation validée par le préfet, a obligé une fusion des collectivités territoriales ou des structures soutenues par ces mêmes collectivités, les compétences ont été réorganisées, certaines ont été mutualisées d'autres abandonnées d'où quelques changements, notamment en matière de tourisme.

Un office du tourisme recentré

Les offices de tourisme (O.T) ont également eu pour ordre de s'unir. Peu à peu, ceux de Chorges, Savines-le-Lac, Réallon, Embrun, Crévoux, Crots et Châteauroux se sont regroupés en une seule entité, intégrant le Comité de promotion. Ainsi est né l'office de tourisme intercommunal (O.T.I) de Serre-Ponçon. Ce grand O.T est maintenant prêt à affronter l'été.

Josselin accueillera les vacanciers et les Castelroussins.

Des animations communales

L'O.T.I ne gérant plus que les actions à caractère événementiel, les animations à caractère évènementiel, les animations à la taille d'un village sont maintenant gérées et financées par la Commune. C'est ainsi que Sophie continuera, sur une petite part de son temps de travail, à organiser quelques animations au cours de l'année. Elle devra s'appuyer encore plus sur les associations.

Visites guidées autour du patrimoine

- « **De vergers en jus** » : les arbres fruitiers ont fait la réputation de ce village toujours très agricole. Le guide vous emmènera jusqu'à la ferme biologique « La Civadille » à la rencontre des producteurs. RdV OT lundi 17 juillet et 14 août à 17h.

- « **Hautes écoles** » : des 6 bâtiments du XIX^e siècle à l'unique du XX^e, c'est toute une conception de l'école, particulière à la région, qui vous sera détaillée. RdV OT, les mercredis 16 et 23 août et samedi 16 septembre à 15h.

- Conférence sur la restauration du tableau « **Le baptême du Christ** » par la restauratrice et la conservatrice des objets mobiliers du département, RdV salle du conseil le samedi 21 octobre à 18h.

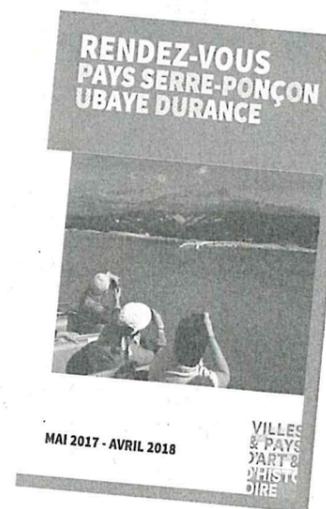
VILLES D'ART & D'HISTOIRE

Une seule entité pour les visites patrimoniales

Pour l'Embrunais, trois structures mettaient en place des visites guidées autour du patrimoine : l'O.T, la Communauté des communes et le Pays Serre-Ponçon-Ubaye-Durance. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Pays d'Art et d'Histoire, porté par le Pays

Serre-Ponçon-Ubaye-Durance (SUD), sera le seul interlocuteur pour les animations autour du patrimoine, de Chorges à Châteauroux.

Deux guides-conférenciers sont venus renforcer l'équipe : Yoann Oliverio et Corinne Clivio. Un programme de rendez-vous a été édité pour le territoire du Pays SUD et Châteauroux-les-Alpes en bénéfice avec deux nouveaux thèmes de visite et une conférence. ■



BUREAU D'ACCUEIL INFOS PRATIQUES

Horaires d'été du lundi au vendredi : 9h-12h, 15h-18h et le samedi : 9h-12h
Tél. : 04 92 43 43 74

Mail :
chateaurouxlesalpes@serreponcon-tourisme.com

Site Internet :
www.chateauroux-les-alpes.com. ■

UN BÉNÉVOLE REMARQUABLE

Jean Alberto, appelé « Jeannot », est le trésorier de l'association La Gaule du Rabioux depuis 50 ans. L'association a vu le jour en février 1942 avec comme président Alexandre Mottet et comme vice-président Martial Elzéard (père).



Jeannot a intégré l'association en juin 1967 directement au poste de trésorier. À cette époque, Jeannot utilisait des techniques très simples pour pêcher de grosses truites dans les roseaux : de la ficelle à rôtir pour le fil, un hameçon, un bouillon en guise de plomb et le bâton des plants de haricots pour la canne. Il est passionné de la pêche en général mais notamment de l'alevinage. Durant cette période, 8 présidents se sont succédés. À ce jour c'est Olivier Brenière qui est à ce poste depuis octobre 2013. Autant d'années

passées à cette fonction car la bonne ambiance est toujours au rendez-vous (repas partagés, nettoyage des bassins, actions de sensibilisation et d'apprentissage, stages pour enfants, animations...). Il tient la comptabilité de l'association en bon père de famille et est très prudent sur les dépenses, « il n'y a jamais eu un centime d'écart sur les comptes ! ».

Son but est de partager sa passion et d'œuvrer aux activités locales. Depuis une vingtaine d'années, l'accent a été mis sur la transmission du savoir avec des ateliers et des stages afin de sensibiliser les jeunes à ce loisir. Il ne faut pas oublier Gilberte sa femme qui lui a permis de vivre sa passion et qui l'accompagne le plus souvent.

Jeannot effectue sa dernière année au sein de l'association et espère que début 2018 un remplaçant honnête et passionné de l'hameçon prendra sa relève. ■

UNE NOUVELLE GARDE-MONITRICE À CHÂTEAUX

Claire Bazoge, déjà salariée du Parc dans le secteur du Briançonnais depuis une dizaine d'années, a rejoint l'équipe de l'Embrunais (basée à Châteauroux) en février dernier.



Elle succède à Damien Combrisson au poste de garde-moniteur, celui-ci continuant son aventure dans l'établissement en tant que

chargé de mission « invertébrés » au service scientifique.

Originaire des Alpes-Maritimes, issue d'une formation en géographie spécialisée avec un master montagne à Chambéry, Claire débute sa carrière au RTM (Restauration des Terrains en Montagne) de l'ONF (Office National des Forêts), puis passe son concours en 2007 et travaille 2 ans à l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

À l'échelle du Parc, elle participe à trois groupes opérationnels : lacs sentinelles, marque « Esprit parc national » et glaciers. Claire apprécie particulièrement le volet pédagogique de son travail, notamment les animations auprès des enfants. Elle est aussi en charge des vallées du Couleau et du Rabioux au sein du secteur.

C'est avec plaisir qu'elle s'est installée sur la commune avec son mari et leur fils de 2 ans. ■

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR LE RESTAURANT « LA FORGE »

Depuis le 24 mai, un jeune couple a pris la direction de ce restaurant des Aubergeries. Venu de Seine-et-Marne, Fabien Bajon et sa femme ont eu un coup de cœur pour le lieu, le village et la région. Ils proposent une restauration traditionnelle, de qualité avec des produits frais, locaux, voir bio (GAEC de Daris, boulanger du village...) et continuent de préparer des pizzas. Habitant à Châteauroux, leurs deux enfants se sont tout de suite bien intégrés à l'école. Nous leur souhaitons la bienvenue. **Réservations : 04 92 50 36 21** ■

QUE SE PASSE-T-IL ?

Plus de Conseil municipal depuis fin mars. La plupart des commissions ne se tiennent plus depuis des mois.

On apprend la démission d'un poste d'adjoint par mail. Nous constatons que la presse ne s'est pas emparée du sujet, (pas au courant, ou non-événement...).

Office du tourisme

Nous sommes très inquiets et ce depuis fin 2016 quant au devenir de notre OT, nous l'avons fait savoir à plusieurs reprises en conseil municipal. L'OT sera-t-il ouvert cet été avec la même amplitude horaire que les autres années ? L'employée : quel est son avenir ?

Entretien des routes

L'herbe pousse, moins de visibilité... Peut-on caresser l'espoir qu'au moment de la publication de ce journal, l'herbe, au bord des routes, soit coupée. L'économie d'une coupe ne peut être faite au détriment de la sécurité.

Rénovation du bâtiment communal (La Poste)

« Touche pas à nos pierres » Nous sommes résolus à faire entendre notre voix quant à la rénovation de ce bâtiment ; Ils veulent engager des travaux importants pour améliorer « l'air ambiant », isoler par l'extérieur le bâtiment, pour un coût global avoisinant le 1/2 million d'euros, certes avec des subventions importantes dues au passage de la ligne T.H.T sur notre commune. Ces subventions ne peuvent-elles pas être employées pour d'autres projets ? Il faut savoir que pour cette réalisation, ils sont obligés de recouvrir d'un enduit les pierres existantes pour créer une surface uniforme et procéder ensuite à une isolation par l'extérieur. Nous préconisons quant à nous une méthode plus « soft », l'isolation par l'intérieur beaucoup moins onéreuse et qui ne touchera pas l'aspect extérieur du bâtiment. À suivre... ■

Groupe « Le Futur Est Entre Vos Mains »

ÉTAT-CIVIL

■ Naissances :

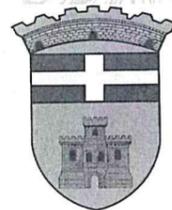
- Sofiane Maître, né le 17 mars, fils de Sabrina Boulegheb et Guillaume Maître
- Jane Claudel, née le 23 mars, fille de Sophie et Sylvain Claudel
- Lorenzo Cerutti, né le 4 juin, fils de Valérie Gauthier et Sébastien Cerutti

■ Mariages :

- Lise Boissin et Mohamed Maalouch, le 25 mars
- Coralie Gourceaux et Grégory Chasles, le 26 mai

■ Décès :

- Jeannine Leauthaud, le 20 mars
- Emilienne Pascal, née Rozan, le 25 mars
- Marcel Eyme, le 29 mars
- Robert Gensul, le 27 avril
- Rolland Crépet, le 29 avril
- Odette Roux, le 22 mai
- Évelyne Anthoine, née Maux, le 25 mai
- Louis Baïssière, le 15 juin



En direct de Châteauroux-les-Alpes

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE CHÂTEAUX-LES-ALPES

Tél. 04 92 43 22 04 • Fax 04 92 43 55 95 • Courriel : mairie.05380@wanadoo.fr
Horaires mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h • Mardi 14h-17h



Trimestriel N°37 - Juillet 2017

LA TRAVERSÉE DU VILLAGE RESERVÉE AUX CYCLISTES

Cette année encore, le Tour de France passera par notre village. Si, comme tous les ans, « La Grande Boucle » passionnera les sportifs et les rassemblera tout au long du parcours, et notamment à Châteauroux le 23 juillet, il est une autre manifestation qui devrait elle aussi intéresser de nombreux concurrents et spectateurs : il s'agit de « L'ÉTAPE du TOUR ».

En effet, le 16 juillet prochain 15000 cyclistes, cyclotouristes amateurs et passionnés, prendront le départ pour effectuer le parcours de la 18^{ème} étape du tour entre Briançon et le col de l'Izoard, dans les mêmes conditions que les cyclistes professionnels (routes totalement fermées à la circulation).

Au delà de l'enthousiasme qu'un tel événement soulèvera, il obligera à prendre quelques dispositions spéciales le temps de l'épreuve.

En effet, la route nationale RN 94 et la route RD 994H (anciennement route nationale de Châteauroux à Embrun) seront **totale- ment fermées à la circulation pour tout véhicule de 7h15 à 10h30 ce dimanche 16 juillet, et cela**

dans les deux sens, vers Saint-Clément et vers Embrun.

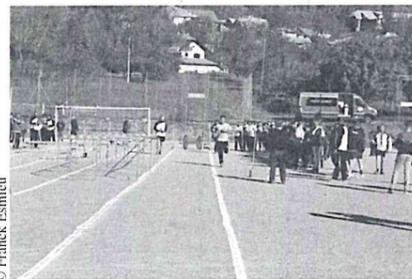
Nous vous demandons de prendre vos dispositions si vous deviez emprunter ces voies à ce moment-là.

De même, les véhicules qui stationnent le long du parcours devront être enlevés afin de libérer totalement la chaussée pour le passage des 15000 vélos. Des gendarmes seront placés tout au long du parcours et veilleront au respect de ces consignes.

Nous comptons sur votre compréhension et vous remercions des efforts que vous voudrez bien faire pour que cette journée reste une grande fête du vélo. ■

DES POMPIERS EN COMPÉTITION

Milon, Freddy ou Armand auraient été fiers de voir le parcours sportif annuel des Pompiers des Hautes-Alpes se dérouler dans leur commune.



Ces pompiers castroussins des décennies passées, comme beaucoup d'autres, ont connu moult déplacements dans le département pour rejoindre leurs camarades dans un exercice certes sportif mais aussi convivial. Outre le parcours individuel, chaque caserne concourt en équipe contre les autres casernes. Ce parcours existe depuis 1949. Le 22 avril 2017, sous un soleil éclatant, environ 120 concurrents se sont retrouvés à Châteauroux pour des épreuves qui ont toutes la caractéristique d'être une synthèse de l'exercice physique requis pour être pompier. Courir avec un dévidoir sur 50 m rappelle combien de fois les hommes et femmes du feu, dans des conditions parfois dramatiques, doivent assurer avec force et endurance l'intervention. Lancer des commandes (cordages) dans une fenêtre à une distance de

8 m pour les hommes et 5 m pour les femmes demande concentration et précision. Après le passage sous les chicanes, il faut se saisir d'un tuyau courir sur 50 m avec passage sur un banc. La dépose du tuyau est très stricte, aucune partie ne doit dépasser le carré prévu pour la dépose. Combien de concurrents perdent de précieuses secondes pour ce petit détail !

Ensuite le pompier se saisit d'un sac de sable de 30 kg si c'est un homme, de 20 kg si c'est une femme, et doit courir 25 m avec des obstacles. Le sac déposé, l'épreuve se termine par un sprint de 25 m. Les gagnants du parcours en équipe 2017 sont de Serre Chevalier. L'équipe de Gandière a gagné quant à elle le trophée Colonel Blanc qui doit être remporté 3 années consécutives pour être conservé. À noter que les pompiers de Châteauroux ont réussi il y a quelques années à gagner ce trophée deux années à la suite. En tout cas, cette année, ils ont gagné la palme de l'accueil et de l'organisation car il faut souligner qu'ils ont été avertis bien tard de la tenue de cette manifestation sur leur commune. À l'issue des résultats, les meilleurs concurrents participeront aux épreuves régionales puis nationales s'ils se distinguent à nouveau. Cette belle journée s'est achevée autour d'un délicieux repas préparé par le restaurant « La Forge ». ■

LE MOT DU MAIRE

Nous voilà sortis d'un printemps électoral qui aura réservé de nombreuses surprises !

Après que les citoyens français aient élu Emmanuel Macron Président de la République, les électeurs de notre circonscription ont renouvelé leur confiance à Joël Giraud pour les représenter à l'Assemblée Nationale.

Je souhaite lui adresser mes félicitations mais également formuler le vœu qu'il puisse faire entendre notre voix et défendre les enjeux du développement de nos territoires et de nos petites collectivités de montagne, au sein de la nouvelle majorité présidentielle.

Je souhaite évidemment mais simplement que le mandat qui s'ouvre soit une réussite pour la France. C'est notre intérêt général.

Mais c'est une autre forme de compétition qui a également marqué notre commune, du 3 au 5 juin dernier, avec l'accueil du départ des épreuves de sélection des championnats du monde junior de kayak : 300 jeunes compétiteurs appartenant à de nombreux clubs français mais aussi italiens ou belges se sont affrontés dans les eaux de la Durance.

Le choix de l'embouchure du Rabioux comme point de départ au parcours de la course classique s'est imposé au regard de l'intérêt d'inclure le célèbre « rapide du Rabioux » (la vague du Rabioux).

Cet événement rappelle combien les sports d'eau vive tiennent une place importante à Châteauroux.

Merci aux organisateurs pour leur choix et pour cette reconnaissance !

Jean-Marie BARRAL

Retrouvez l'actualité et les animations de Châteauroux-les-Alpes sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

■ **STATUTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON**

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

■ **CIMETIÈRE DE ST-IRÉNÉE**

Plan de financement pour le projet d'agrandissement de ce cimetière : 40% de subvention (à condition que le marché soit passé auprès d'une entreprise d'insertion) et 60% d'autofinancement pour un montant de travaux estimés à 60 000 € HT.

■ **ÉGLISE DE ST-MARCELLIN** (études et maîtrise d'œuvre)

Le coût de financement de la maîtrise d'œuvre s'élève à 78 000 €. Le plan de financement est obligatoire pour déposer les demandes de subventions.

L'autofinancement s'élève à 20% et le taux de subventions maximum à hauteur de 80%.

■ **RESTAURATION TABLEAU** (église St Marcellin)

La restauration du tableau « St Marcellin bénissant » s'élève à 13 590 € HT. L'autofinancement sera de 20%.

■ **MINI BUS DU FOOTBALL CLUB**

La subvention exceptionnelle allouée le 2 décembre 2016 sera versée sur le budget 2017.

■ **CAMPING MUNICIPAL**

Les modifications demandées par la Préfecture sur le projet de bail du camping ont été apportées.

■ **TARIFS 2017**

- Le marché estival aura lieu du 4 juillet au 22 août. Les tarifs sont les suivants : cotisation saisonnière 6 € pour 6 mètres linéaires, branchement électrique 15 €.

- Terrasses occupation du domaine public : 4 € le m².

- Kiosque qu'utilise le restaurant « La Forge » durant la saison estivale : 200 €.

- Le camion pizza « Les deux vallées » occupe un emplacement sur la place du village pendant 4 mois de juin à septembre. Le raccordement électrique pour la saison s'élève à 60 €.

■ **QUESTIONS DIVERSES**

- Le résultat du dernier recensement de la population effectué cet hiver est le suivant : 1194 habitants.

- L'insécurité routière causée par le nouveau emplacement d'arrêt de bus scolaire est très préoccupante bien que cet emplacement ait été discuté avec les différents intéressés (parents d'élèves, chauffeur de bus scolaire et les services techniques). Les personnes compétentes en matière de sécurité routière vont être saisies (Conseil départemental, Sécurité Routière) pour apporter la solution adéquate.

- Un projet de rénovation thermique des bâtiments communaux des Mathieux et de l'ancienne mairie est en cours d'élaboration.

- La signalétique sur la commune est à revoir dans son intégralité.

- L'enveloppe RTE permettrait d'utiliser des fonds pour la rénovation thermique et l'aménagement du village, mais rien n'est finalisé à ce jour. ■

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible en mairie ou sur le site internet : www.chateauroux-les-alpes.com

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS 2017

PRÉSIDENTIELLE

1 ^{er} tour	Voix	%
Inscrits	903	
Votants	768	85,05
Blancs	12	1,6
Nuls	6	0,8
Exprimés	750	97,6
J Luc Mélenchon (FI)	202	26,9
François Fillon (LR)	137	18,3
Emmanuel Macron (LREM)	134	17,9
Marine Le Pen (FN)	132	17,6
Nicolas Dupont Aignan (DLF)	68	9,1
Benoît Hamon (PS)	37	4,9
Jean Lassalle (DVD)	22	2,9
Philippe Poutou (NPA)	12	1,6
François Asselineau (UPR)	3	0,4
Jacques Cheminade (SP)	2	0,2
Nathalie Arthaud (LO)	1	0,1

2 ^e tour	Voix	%
Inscrits	903	
Votants	722	79,9
Blancs	87	12,0
Nuls	20	2,8
Exprimés	615	85,2
Emmanuel Macron (LREM)	380	61,8
Marine Le Pen (FN)	235	38,2

LÉGISLATIVES

1 ^{er} tour	Voix	%
Inscrits	903	
Votants	544	60,2
Blancs	12	2,2
Nuls	6	1,1
Exprimés	526	96,7
Agnès Antoine (CE 05)	79	15,0
Véronique Buisson (LO)	3	0,6
Florent Demmel (Vote Blanc)	4	0,8
Yann Spinoza (DV)	4	0,8
Chantal Eyméoud (UDI/LR)	88	16,7
Joël Giraud (PRG)	186	35,3
Laurence Leguem (FN)	51	9,7
Arnaud Murgia (DVD)	44	8,4
Christophe Tassaux (FI)	67	12,7

2 ^e tour	Voix	%	2012		
Inscrits	903		889		
Votants	404	44,7	620	69,74	
Blancs	46	11,4	26	2,92	
Nuls	12	3,0			
Exprimés	346	85,6	594	95,8	
Joël Giraud (RDG)	233	67,3	Joël Giraud	352	59,26
Arnaud Murgia (DVD)	113	32,7	Chantal Eyméoud	242	40,74

10 AVRIL 2017

Budget principal 2016 : approbation du compte de gestion et du compte administratif

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	77 950,36 €			143 639,77 €	77 950,36 €	143 639,77 €
Opérations de l'exercice	1 224 629,47 €	1 071 522,25 €	916 203,58 €	1 060 327,03 €	2 140 833,05 €	2 131 849,28 €
TOTAUX	1 302 579,83 €	1 071 522,25 €	916 203,58 €	1 203 966,80 €	2 218 783,41 €	2 275 489,05 €
Résultats de clôture	231 057,58 €			287 763,22 €		56 705,64 €
Restes à réaliser	84 300,00 €	125 395,00 €			84 300,00 €	125 395,00 €
TOTAUX CUMULÉS	1 386 879,83 €	1 196 917,25 €	916 203,58 €	1 203 966,80 €	2 303 083,41 €	2 400 884,05 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	189 962,58 €			287 763,22 €		97 800,64 €

Budget eau 2016 : approbation du compte de gestion et du compte administratif

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		113 890,63 €		278 581,54	0,00 €	392 472,17 €
Opérations de l'exercice	36 948,37 €	134 726,92 €	53 168,74 €	133 728,75 €	90 117,11 €	268 455,67 €
TOTAUX	36 948,37 €	248 617,55 €	53 168,74 €	412 310,29 €	90 117,11 €	660 927,84 €
Résultats de clôture		211 669,18 €		359 141,55 €		570 810,73 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULÉS	36 948,37 €	248 617,55 €	53 168,74 €	412 310,29 €	90 117,11 €	660 927,84 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		211 669,18 €		359 141,55 €		570 810,73 €

Budget camping 2016 : approbation du compte de gestion et du compte administratif

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		141 006,40 €	37 634,99 €		37 634,99 €	141 006,40 €
Opérations de l'exercice	1 356,00 €	0,00 €	2 685,09 €	10 000,00 €	4 041,08 €	10 000,00 €
TOTAUX	1 356,00 €	141 006,40 €	40 320,08 €	10 000,00 €	41 676,08 €	151 006,40 €
Résultats de clôture		139 650,40 €	30 320,08 €			109 330,32 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €				
TOTAUX CUMULÉS	1 356,00 €	141 006,40 €	40 320,08 €	10 000,00 €	41 676,08 €	151 006,40 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		139 650,40 €	30 320,08 €			

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2017					
Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 078 733 €	1 078 433 €	785 996 €	785 996 €	1 864 429 €	1 864 429 €
BUDGET CAMPING MUNICIPAL 2017					
Exploitation		Investissement		Ensemble	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
31 820 €	145 650 €	145 650 €	145 650 €	177 470 €	177 470 €
TOTAL DES BUDGETS PRIMITIFS 2017					
Fonctionnement / Exploitation		Investissement		Ensemble	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 110 253 €	1 110 253 €	931 646 €	931 646 €	2 041 899 €	2 041 899 €

■ TAXES :

Pour 2017 une augmentation de 0,5 % des taux d'imposition sera appliquée.

■ SUBVENTIONS VOTÉES (Associations)

- APE (parents d'élèves) ... 1 600 €
- Rions de Soleil 3 200 €
- Football club 1 600 €
- Sian Da Qui 1 300 €
- Chorale le Choeur du Roc ... 100 €
- Les Bons Vivants 05 1 000 €
- Ici Parle Patouas 200 €
- Gaule du Rabioux 1 500 €
- Octopus 1 200 €
- ADMR 1 500 €
- Prévention routière 100 €
- MASFIP 40 €
- RAM (Radio Alpine Meilleure) ... 150 €
- Société de Chasse 460 €

■ QUESTIONS DIVERSES

- Emplacement du bus transport scolaire : le stationnement sur la voie sécurisée davantage la sortie. Une rencontre avec la sécurité routière aura lieu prochainement.
- Une mobilisation importante est constatée pour la 6^{ème} classe qui devrait être opérationnelle à la rentrée.
- Le panneau d'information situé au pied du jardin public devrait être déplacé et non enlevé. Lors de la prochaine commission, cette question sera traitée.
- Sécurisation du village, une matérialisation au sol sera réalisée et des barrières mises à disposition par le Département pour le cheminement piéton.

**NOUVEAUX
HORAIRES MÉDIATHÈQUE**

Mardi 15h00 - 18h30

Mercredi 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h30

Vendredi 15h30 - 19h00

Samedi 9h30 - 12h30 ■